

» rapport à l'ensemble décoratif et à l'aspect primitif de
 » ce petit édifice. On innova deux ouvertures en forme
 » de meurtrières dont une au-dessus de l'entrée ainsi
 » qu'une crête en pierre découpée sur le faite. Cette
 » création n'est pas heureuse ni du style du pavillon.
 » Il faut savoir que, chaque fois que les anciens archi-
 » tectes établissaient une crête sur un édifice, c'était dans
 » le but d'interrompre la ligne droite toujours si dure à l'œil
 » lorsqu'elle termine le sommet d'un toit, tandis que la ligne
 » sinueuse formée par des découpures évite cet inconvé-
 » nient. Jean de Beausse avait bien compris qu'une galerie
 » à jour était complètement inutile à la perspective aérienne
 » en cet endroit, puisque le toit se trouve seulement à quel-
 » ques mètres du mur de l'église. Les deux côtés du pavillon
 » situés vers l'est et au midi sont faits à neuf. Innover n'est
 » pas restaurer. Le cadran ainsi que les petits bas-reliefs
 » ont été repeints et dorés en suivant les quelques traces
 » restées des anciennes couleurs qui y avaient été appli-
 » quées il y a plus de trois siècles. Devons-nous espérer
 » que nos arrière-neveux verront subsister, après l'écoule-
 » ment d'un pareil laps de temps, cette peinture appliquée
 » de nos jours ? Il est permis d'en douter, car si notre siècle
 » est brillant, ses produits laissent beaucoup à désirer sous
 » le rapport de la solidité (1). »

Cette appréciation est, à notre avis, plus que sévère, presque en tout point.

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. IV, pages 311 et 312.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Façade septentrionale. — Dispositions générales.

Les façades latérales de notre basilique sont plus riches de décoration et plus imposantes d'aspect que la façade principale. On y voit se dérouler toutes les parties du gigantesque monument.

Dans sa longueur qui a près de cent cinquante mètres, la façade latérale du nord à partir du clocher-neuf et du pavillon de l'horloge nous offre les puissants contre-forts de la nef et leurs triples arcs-boutants, le transept nord, le porche, la tour de la courbure absidale, les chapelles du chevet et les arcs-boutants à double volée et la chapelle Saint-Piat. Dans sa hauteur ou élévation, elle montre ses fenêtres pleincintre de la crypte, puis ses larges fenêtres à lancettes isolées ou géminées, ses grandes roses de l'étage, ses corniches et ses galeries avec balustrades, les combles inférieurs en bois et plomb et les grands combles en fonte et cuivre rouge. La hauteur totale est de près de cinquante mètres.

Tout cet ensemble, avec ses dimensions colossales, avec ses proportions harmonieuses et sa riche ornementation, appartient presque entièrement au premier quart du XIII^e siècle. Aussi voit-on qu'il est comme coulé d'un seul jet, avec une hardiesse et une science qui n'ont jamais été dépassées. Tout y est si admirablement combiné qu'on ne pourrait rien retrancher de l'ornementation sans amoindrir la construction elle-même et sans briser l'harmonie des formes et des lignes. Nous le disons en toute vérité : comme façade latérale, nous ne connaissons rien de plus beau, de plus majestueux ni de plus achevé, soit en France et en Belgique, soit en Allemagne et en Italie.

Vraiment l'architecture de la première moitié du XIII^e siècle est la plus imposante du style ogival; elle est l'apogée de l'art chrétien, elle n'a plus de progrès à faire. Les architectes de cette époque ont rompu avec les traditions gallo-romaines et byzantines, dont le mélange avait formé l'art roman; ils entrent franchement dans des voies nouvelles et savent donner à leur œuvre ce caractère propre, ce style noble et sévère qui les distinguent parmi celles des autres âges.

Les Contreforts et les Arcs-Boutants.

Les architectes du Moyen-Age, à commencer du XI^e siècle, adoptèrent la voûte d'arête des Romains; ils furent dès lors obligés de dresser des contreforts et des arcs-boutants pour résister à la poussée de ces sortes de voûtes et pour maintenir leurs murailles d'aplomb. Ils surent habilement profiter de cette nécessité.

Quelques architectes modernes regardent les contreforts et les arcs-boutants comme une malencontreuse invention, qui, d'après eux, donne à l'édifice l'aspect d'une construction étayée de toutes parts. Ces artistes chagrins ont-ils jamais considéré l'effet pittoresque que produit ce merveilleux système autour de nos grandes églises du Moyen-Age? Otez, leur dirons-nous, ôtez nos arcs-boutants et nos contreforts, aussitôt la majestueuse beauté de notre basilique aura disparu. Étudiez donc ce système et vous serez bientôt convaincus qu'il est l'application d'une science avancée et sûre d'elle-même; vous finirez par vous écrire: « Il est » incontestable que le système des contreforts et arcs-boutants fut imposé par la nécessité aux architectes des églises » ogivales; ils ne pouvaient assurer la solidité des murailles » sans cesse poussées par la pesanteur des voûtes, sans les » buter fortement par de nombreux et solides appuis. Nous » ne pouvons cependant nous empêcher d'admirer le génie

» inventif des architectes chrétiens qui parvint à faire de » cette nécessité un motif particulier de décoration (1). »

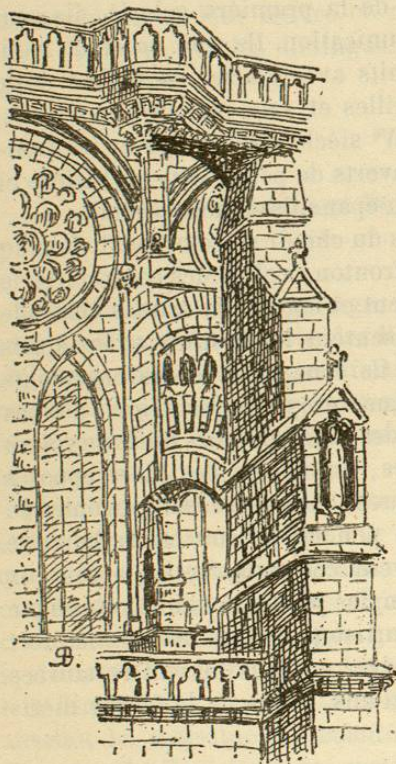
La Cathédrale de Chartres compte trente contreforts. Ceux de la nef et du transept sont en forme de piliers oblongs de 4 mètres de saillie et de 2 mètres 40 de large à la base; ils montent verticalement et en diminuant sur toutes leurs dimensions. A la hauteur de la première galerie, ils sont percés d'une baie de communication. Ils sont ornés de moulures, de larmiers, de retraits avec glacis, de niches et de frontons, mais sans gargouilles et sans pinacles, ces accessoires appartiennent au XIV^e siècle. Les niches et les frontons sont généralement couverts de petits toits en bâtière et couronnés par un fleuron ou épanouissement végétal.

Les niches des contreforts du chœur se composent de cinq colonnettes supportant un fronton; celles des contreforts de la nef forment un enfoncement et logent des statues en ronde bosse (2). Ces statues représentent les évêques et les abbés donateurs des contreforts; ils sont revêtus des ornements pontificaux et de leurs insignes propres: jusqu'ici il n'a pas été possible de leur donner des noms. A leurs pieds se voient des démons et des monstres, emblèmes des vices opposés aux vertus qu'ils ont pratiquées. L'avarice est personnifiée par Judas avec une bourse pendue au cou et un horrible démon qui le caresse. Souvent ces sculptures placées aux pieds des statues sont de simples jeux d'imagination comme s'en permettent souvent les artistes. Les statues sont en fort mauvais état; il serait à désirer qu'elles fussent restaurées comme l'ont été, il y a vingt ans, celles de la façade méridionale.

(1) *Archéologie chrétienne*, par M. le chanoine Bourrassé, page 238.

(2) Les niches pratiquées sur le nu d'un contrefort ne se voient jamais dans les édifices de l'époque romane; celles des contreforts de la Cathédrale chartraine sont probablement les premières qui aient été pratiquées. Nous n'en connaissons pas de plus anciennes. « Au Moyen-Age, dit M. Viollet-Leduc, les niches n'apparaissent qu'au sommet des contreforts pour leur donner une apparence de légèreté. » *Dictionnaire d'architecture*, V^e NICHE.

A la base du premier contrefort près du clocher neuf, il y a un puits fort ancien, qui a certainement précédé la construction de la Cathédrale actuelle et qui est en partie comblé; aujourd'hui de grandes dalles le recouvrent et le paratonnerre voisin y plonge ce que l'on appelle son araignée, c'est-



CONTREFORT

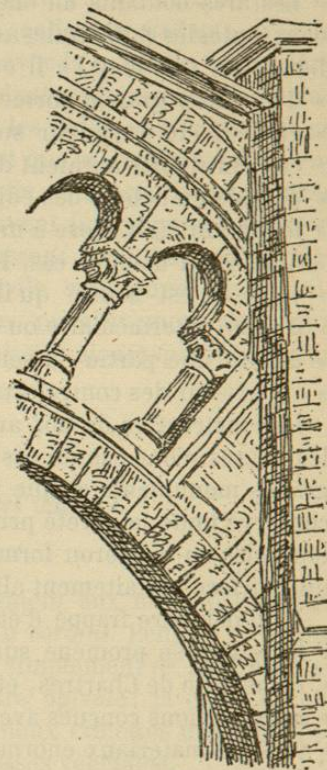
d'après M. Viollet-Leduc.

à-dire son extrémité inférieure. Souchet parle de ce puits en ces termes : « Derrière le clocher-neuf par dehors, entre l'église et l'horloge, il y a un puits, qui servait autrefois pour tirer de l'eau qu'on faisait entrer dans l'église par une gargouille, pour la nectoier, étant disposée en telle façon que l'eau coulait autour d'elle et s'en allait puis après, rendre par des petites gouttières ou esgouts qui sont à la porte Roiale (1). » Ces petites gouttières ont été détruites lorsque l'on a refait à neuf il y a vingt ans l'emmarchement du portail royal. Quant à la gargouille ou cuvette en pierre, les violentes gelées de l'hiver 1880-1881 l'ont brisée par la moitié; on en voit cependant les restes encore aujourd'hui. Avant les travaux de restauration aux assises de la façade septentrionale, c'est-à-dire avant 1859, on voyait

(1) Histoire du diocèse de Chartres, tome 11, page 225.

tout auprès de la cuvette de pierre une potence en fer qui servait à élever l'eau à l'aide d'une poulie jusqu'à la hauteur nécessaire; cette potence a complètement disparu.

De ces puissants contreforts s'élançant des arcs-boutants, arcades aériennes qui, en se multipliant avec une hardiesse remplie de grâce, vont neutraliser la poussée des voûtes de la nef, elles sont ici d'une largeur exceptionnelle. Comme à Bourges, à Beauvais et dans toutes les églises très élevées, les arcs-boutants sont triples. L'architecte n'osa se fier à l'arc-boutant simple, il craignit que la poussée de la voûte n'agit encore au-dessus et au-dessous du point donné par le calcul; en conséquence, il donna à l'arc-boutant principal deux arcs secondaires, l'un au-dessus qui va s'appuyer contre l'entablement de l'édifice, l'autre au-dessous qui se réunit à l'arc principal par de fortes colonnes tendant à un centre commun et formant comme les rayons d'une roue. Autour du chœur, ces deux arcs-boutants sont réunis entre eux par des arcades ogivales surmontées d'une petite rose; de plus un joli trèfle placé près du contrefort vient encore ajouter de la grâce à cette savante combinaison. Il suffit de jeter les yeux sur cette construction pour concevoir comment ces deux arcs rendus solidaires par ce moyen ingénieux ont une puissance extraordinaire et comment ils sont en quelque sorte plus résistants qu'un mur sans en avoir la pesanteur.



ARC-BOUTANT

d'après M. Viollet-Leduc.

L'arc-boutant supérieur et l'arc-boutant inférieur de chaque contrefort trouvent chacun, à leur point de contact avec le mur de la nef ou du chœur, une colonne engagée qui les soulage, c'est ce que l'on appelle un *éperon*; ces colonnes sont coiffées de chapiteaux à feuillages largement taillés.

Les arcs-boutants du chœur sont à double volée, comme dans toutes les cathédrales à doubles déambulatoires. M. Viollet-Leduc dit très bien : « Il eût fallu établir des arcs-boutants » d'une trop grande portée pour franchir ces espaces, s'ils » eussent été s'appuyer sur les contreforts extérieurs, ou » ces contreforts auraient dû alors prendre un terrain considérable en dehors des édifices. Or nous ne doutons pas que » le terrain était chose à ménager dans les villes du Moyen- » Age. Aussi dans ce cas, les arcs-boutants seront à double » volée, c'est-à-dire qu'ils seront séparés par un point » d'appui intermédiaire ou repos, qui, en divisant la portée, » détruit une partie de son effet et permet ainsi de réduire » l'épaisseur des contreforts extérieurs (1). »

La construction de nos arcs-boutants a été si parfaite que les voûtes n'ont pas de ces lézardes si fréquentes dans les grands monuments et que les arcs-boutants eux-mêmes ont conservé toute la pureté primitive de leurs courbures, aussi leur ados ou chaperon formé de simples dalles présente-t-il une surface parfaitement alignée.

« On demeure frappé d'étonnement, dit encore M. Didron, » lorsqu'on se promène sur les galeries extérieures de la » cathédrale de Chartres, et qu'on se trouve vis-à-vis de ces » constructions conçues avec une hardiesse héroïque, exécutées en matériaux énormes, durs comme la fonte de fer, » taillés avec un entrain et une vigueur dont nous avons perdu » la tradition (1). » Nous ajoutons que chacun de ces contreforts est comme un monument complet et qu'il est difficile de trouver ailleurs un exemple plus frappant de force unie à tant de noble gravité.

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, V° ARC-BOUTANT.

(2) *Annales archéologiques* de Didron, tome II, page 340.

Nous avons précédemment fait remarquer une différence entre les contreforts du chœur et ceux de la nef; c'est que les premiers seuls sont à double volée: ils diffèrent encore sous d'autres rapports; les arcs-boutants supérieurs de l'abside sont recouverts de dalles cannelées, ce qui contribue à les débarrasser rapidement des eaux pluviales, de plus la dernière dalle de recouvrement, celle qui s'adapte avec la corniche des combles, fait corps avec la corniche de manière à présenter l'aspect d'une pierre d'attente en forme d'amorce; autour de la nef, au contraire, les dalles sont plates et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que la dernière dalle s'engage brusquement dans la corniche où les crochets et autres formes végétales se trouvent souvent interrompus comme si ces arcs-boutants supérieurs eussent été faits après coup. Aussi quelques architectes ont-ils soupçonné que l'arc-boutant supérieur n'existait pas primitivement des deux côtés de la nef et qu'il n'y aurait été ajouté qu'un peu plus tard pour plus de régularité (1).

Des Corniches et des Galeries.

La corniche sert de couronnement aux murs principaux d'un édifice; de là son nom latin *corona*. Pendant l'époque romane, la corniche se compose simplement de modillons et d'une tablette. Dans l'architecture ogivale, la corniche n'a plus de modillons, mais une ou deux tablettes moulurées et accompagnées de crochets ou crosses végétales.

(1) Depuis l'année 1882, M. Bœswilwald, inspecteur des monuments historiques et architecte diocésain pour Chartres, Bayonne etc., a entrepris la restauration de toute la partie orientale de notre Cathédrale; ce travail qui est un des plus importants et des plus délicats, car il comprend la restauration des arcs-boutants de l'abside, était fort avancé en 1889. M. Bœswilwald avait pour le seconder MM. Mouton, inspecteur des travaux, Bouthemard, entrepreneur, et Fritel, sculpteur actuel de la cathédrale.

La cathédrale de Chartres a deux corniches continues : l'une qui reçoit la base du comble inférieur, l'autre qui reçoit celle du grand comble. Elles se composent généralement de trois assises : une assise de feuilles entablées et deux assises de larmiers. Ces feuilles forment un ornement très distingué sous les moulures des larmiers ; elles sont à crochets comme la plupart des feuilles d'ornementation du XIII^e siècle. Le premier larmier soutient le second ; et celui-ci remplit l'office d'un égout très saillant destiné à l'écoulement des eaux pluviales qui dans notre climat abondent sur les toitures. Ces eaux tombaient directement du larmier sur le comble inférieur et de celui-ci sur le sol. Primitivement il n'y avait pas de chéneaux, soit que l'architecte de la cathédrale n'en connût pas l'usage, soit plutôt qu'il n'en vît pas la nécessité puisqu'à l'origine les dalles du larmier supérieur étaient revêtues de lames de plomb. Les chéneaux actuels ne datent que de 1839 ; ils ont coûté plus de douze mille francs.

On s'est demandé si le système de chéneaux n'avait pas l'inconvénient d'entretenir dans le voisinage des voûtes une constante et pernicieuse humidité ; nous savons même qu'un rapport des architectes de Notre-Dame de Paris au Ministre des cultes en 1843 a demandé la suppression des chéneaux de la métropole ; M. Lassus a dit à plusieurs reprises que son intention était de les faire démolir à Chartres parce qu'il les regardait comme plus nuisibles qu'utiles ; mais nous reconnaissons que des chéneaux établis comme ceux que vient de faire construire M. Boeswilwald autour du chœur présentent toutes les garanties possibles.

M. Viollet-Leduc rend témoignage à la beauté de nos corniches : « Les corniches des cathédrales de Chartres et de » Paris, dit-il, sont considérées comme les plus belles parmi » celles du commencement du XIII^e siècle (1). »

Le dessus des deux corniches forme galerie extérieure avec balustrade : il faut le dire ici, l'établissement des

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, V^o CORNICHE.

balustrades et des galeries est une des plus heureuses innovations de l'architecture ogivale. Dès le XII^e siècle, on voit quelques rares galeries, mais ce n'est encore qu'un accident dans la construction. A partir du XIII^e siècle, on les trouve constamment sur toutes nos grandes églises ; elles forment une partie intégrante du système architectonique.

Les galeries, véritables chemins de ronde autour de l'édifice, ont été établies pour plusieurs motifs : elles facilitent la surveillance des combles et des chéneaux ; elles permettent d'entretenir les murs, de réparer les vitraux et de décorer au besoin les façades, à l'aide de tentures, comme on faisait autrefois pour les grandes cérémonies telles que le sacre des évêques et la visite de rois. Un autre avantage des galeries à balustrades, c'est de couronner dignement l'édifice et de lui donner un aspect plus gracieux et plus pittoresque.

Nos deux galeries de couronnement ont une balustrade en pierre qui sert de garde-corps ; elle se compose d'arcs trilobés qui s'appuient sur des montants carrés dont les arêtes sont abattues ; les arcs sont évidés dans l'assise qui forme la rampe d'appui. Nos balustrades ne sont pas hors d'échelle, comme dans la cathédrale de Reims : elles ont de justes proportions. La balustrade du grand comble, qui avait été calcinée par l'incendie de 1836, a été refaite en 1840 ; cette restauration a coûté 22,400 francs. Deux autres galeries de service règnent l'une au bas du clorestory et l'autre au-dessus de la muraille des collatéraux ; la première n'a point de balustrade, l'autre en est munie comme aux grands combles.

Qu'on nous permette de le dire en passant, la forme des balustrades a beaucoup varié dans l'architecture ogivale. Dès le XIV^e siècle, mais surtout au XVI^e, elles deviennent, pour les sculpteurs, une occasion de faire des tours de force en pierre. Les balustrades de la cathédrale de Troyes sont découpées alternativement en clefs de saint Pierre et en fleurs de lis ; plus près de nous, à La Ferté-Bernard, les deux galeries reproduisent en lettres accompagnées d'anges, d'oiseaux, de feuillages deux antiennes à la Très-Sainte

Vierge, le *Regina cœli lætare* et l'*Ave regina cœlorum*, heureuse conception qui fait lire les louanges de Marie sur le sanctuaire qui lui est consacré. La balustrade supérieure de Burgos répète plusieurs fois, en lettres ornementées, cette louange de la Mère de Dieu : *Tota pulchra es et decora*; celle de l'église Saint-François du Havre reproduit de la même manière tout l'*Ave Maria*.

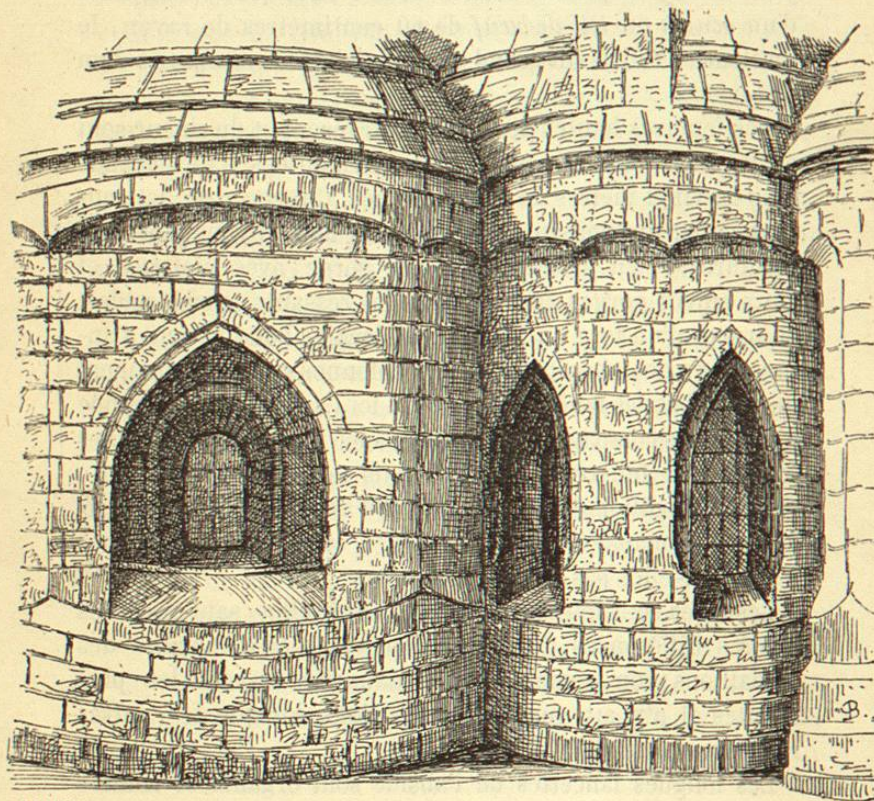
Le Fenêtrage.

L'architecture du Moyen-Age est incontestablement de toutes les architectures celle qui se soumet le plus exactement aux besoins, aux convenances, aux dispositions des programmes; voilà pourquoi elle est aussi celle qui offre la plus grande variété de fenêtrages, depuis l'étroite meurtrière du X^e siècle jusqu'aux immenses roses du XIII^e siècle. Nous en avons la preuve dans l'édifice qui nous occupe ici.

Nous parlerons ailleurs du fenêtrage de la crypte que l'on entrevoit au pied des contreforts. Disons seulement que ces petites fenêtres ne correspondent pas exactement avec les fenêtres des collatéraux et de la nef, parce que, dans le plan de l'église du XIII^e siècle, on tenait à avoir sept travées, une de plus que dans la crypte. La structure de ces fenêtres cintrées indique le XII^e siècle; à l'extérieur, elles ont un revêtement en pierres de grand appareil du XIII^e siècle. A l'abside ce revêtement est très considérable, nous en donnons une représentation prise du côté du cimetière de Saint-Jérôme; il est intéressant d'y pouvoir constater l'époque de plusieurs constructions si différentes dans un espace assez restreint.

La Cathédrale, dans son ensemble, offre des fenêtres à lancettes, types du style ogival primitif; d'après M. de Caumont, ce sont les antiquaires anglais qui leur ont donné ce nom à cause de leur ressemblance avec un fer de lance. On sait que le XIII^e siècle est sobre d'ornementation, aussi

nos lancettes sont-elles toutes bien franchement dessinées: les pieds droits et les voussures ne sont point dissimulés par des colonnettes, les arêtes des assises sont simplement biseautées, elles ont toutes de grandes proportions; celles d'en bas ont huit mètres de hauteur sur environ deux mètres et demi de largeur.



FENÊTRES DE LA CRYPTÉ DU XIII^e SIÈCLE, CÔTÉ DE L'ABSIDE.

Les fenêtres des bas-côtés de la nef sont des lancettes isolées, les biseaux sont divisés en trois compartiments par deux minces filets; pour couronnement on leur a donné un petit arc mouluré en tiers point, sorte d'archivolte garni de

fleurette qu'on appelle généralement *violettes*; cette archivolté est ornée à ses deux extrémités inférieures de figurines en ronde bosse de formes très variées; ce sont des personnages dont on ne voit le plus souvent que la tête.

Les fenêtres des chapelles absidales ressemblent aux précédentes; celles du déambulatoire du chœur sont des lancettes *gémées* ou disposées deux à deux: elles sont surmontées d'un *oculus* ou *œil-de-bœuf* de 60 centimètres de rayon, le tout encadré dans un grand arc plein-cintre accompagné d'un fort boudin.

Les fenêtres hautes de la nef, du transept et du chœur sont également *gémées* et de plus surmontées d'une grande rose de vingt mètres de circonférence. Chaque rose est couronnée par une voussure prononcée où nous voyons plusieurs moulures et en premier lieu une gorge avec violettes et deux autres gorges séparées par des ressauts considérables, et ornées d'un tore ou boudin; le dernier boudin vient s'appuyer sur des chapiteaux et des colonnes qui se prolongent jusqu'au bas des fenêtres *gémées*. Ici l'archivolte fleuronnée n'est pas accompagnée à sa naissance de petites figurines comme aux fenêtres d'en bas, mais nous retrouvons cette sorte de modillon de chaque côté de l'amortissement de l'arc-boutant principal contre la muraille; et encore ces figurines n'existent-elles pas autour du chœur.

Les roses sont toutes semblables entre elles, sauf quelques légères différences dans les proportions et le nombre des médaillons; on comprend que dans les travées les plus étroites il n'y ait que huit médaillons lorsque les autres roses en ont seize.

Les longues lancettes de l'abside sont organisées comme les fenêtres du chœur; seulement elles sont isolées et n'ont point de rose.

Personne n'a mieux compris notre système de fenêtrage que M. Viollet-Leduc; laissons-le donc parler ici:

« Vers le commencement du XIII^e siècle, dit-il, l'architecte de la cathédrale de Chartres cherchait des combinaisons de fenêtres entièrement neuves pour éclairer la haute nef. Il s'était astreint, dans les collatéraux, aux habitudes

» de son temps, c'est-à-dire qu'il avait percé des fenêtres terminées par des arcs en tiers point, ne remplissant pas l'espace compris entre les piles; il avait voulu laisser à ce soubassement l'aspect d'un mur. Mais nous voyons que dans la partie supérieure de son édifice, il changea de système; d'une pile à l'autre il banda des formerets plein-cintre, puis dans l'énorme vide qui reste à chaque travée au-dessus du triforium, il éleva deux larges fenêtres surmontées d'une grande rose... L'entourage de la rose reçoit en feuillure des dalles percées de quatre feuilles et formant de larges claveaux. On reconnaît dans cette construction de Notre-Dame de Chartres, une hardiesse, une puissance qui contrastent avec les tâtonnements des architectes de l'Ile-de-France et de la Champagne. C'est à Chartres que l'on voit, pour la première fois, la construction aborder franchement la claire-voie ou fenêtrage supérieur occupant toute la largeur des travées et prenant le format de la voûte comme archivolté. Simplicité de conception, structure vraie et solide, appareil puissant, beauté dans la forme, emploi judicieux des matériaux, toutes les qualités se trouvent dans ce magnifique spécimen de l'architecture du commencement du XIII^e siècle. N'oublions pas d'ailleurs que ces arcs, ces piles, ces dalles pierrées sont faits en pierre de Berchères, d'une solidité à toute épreuve, facile à extraire en grands morceaux, d'une apparence grossière; ce qui ajoute encore à l'effet grandiose de l'appareil (1). »

Après ce magnifique éloge de notre fenêtrage, il ne reste rien à ajouter: tout est dit par un juge compétent en architecture.

Les Combles.

On appelle *comble* l'ensemble de la charpente et de la couverture d'un édifice. En Orient, les combles sont en plate-forme. Chez les Grecs et les Romains, les couvertures n'étaient

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, V^e FENÊTRE.

que faiblement inclinées. Dans l'architecture romane, même dans le nord, les combles restent peu inclinés; ce n'est que dans l'architecture ogivale qu'ils deviennent très pointus et qu'ils ont des pentes rapides. C'est la forme de comble de notre Cathédrale. Cette forme, adoptée par l'art ogival, a plusieurs avantages : d'abord elle est mieux en rapport avec les voûtes en ogive ; elle facilite ensuite l'écoulement des eaux pluviales et empêche la neige de séjourner sur les toits ; enfin elle opère beaucoup moins de poussée sur les murs. D'ailleurs, les combles pointus forment à leurs extrémités des frontons pyramidaux qui communiquent à l'édifice un élancement considérable.

Les combles des bas côtés et du premier déambulatoire du chœur sont à un seul égout, en bois et plomb : leur charpente en chêne bien équarri date des premières années du XIII^e siècle. Les assemblages de cette charpente si simple et si solide méritent d'être scrupuleusement étudiés par des hommes du métier. En 1873, des travaux ont été commencés pour affermir la charpente et renouveler la couverture en plomb. Des lucarnes ont été ajoutées ; nos archéologues se demandent pourquoi cette innovation ? Pourquoi ôter la noble simplicité laissée aux combles par l'architecte du XIII^e siècle, pourquoi vouloir réformer l'œuvre du génie ? On nous répond que des charpentes d'une telle importance ont besoin de respirer l'air et même de voir le jour.

Les combles du second déambulatoire et des chapelles absidales sont en pavillon à quatre ou six égouts ; plusieurs sont couverts en dalles de pierres, mais la plus grande partie est couverte par une charpente en bois avec ardoises. La présence du bois et les dangers qu'il offre faisaient dire à M^{re} Pie : « N'oublions pas que la charpente des bas côtés est » encore en bois et qu'une étincelle pourrait détruire en un » instant toute notre magnifique vitrerie ; dommage qui » serait mille fois plus grand que celui de 1836, puisqu'il » serait irréparable (1). »

(1) Notice concernant la sonnerie, page 37.

Les grands combles sont à deux versants ou à deux égouts ; la charpente est en fer et fonte ; elle a été construite, après l'incendie de 1836, par M. Mignon et M. Émile Martin. Cette charpente était à cette époque la plus belle qui existât en Europe. Elle est couverte de grandes tables de cuivre rouge, travail de M. Quénéhen de Paris. La couverture offre une surface de 5148 mètres carrés ; vingt-huit chatières trilobées éclairent à l'intérieur. Une passerelle en bois, large de un mètre 40, permet de parcourir intérieurement les grands combles dans tous les sens. A son extrémité occidentale, il faut lire l'inscription que nous avons reproduite au premier volume, page 271.

Au sommet du rond-point, un ange-girouette tourne sur un pivot. Cet *ange-gardien*, comme le peuple l'appelle, est debout, les ailes déployées ; il est vêtu d'une longue robe à manches étroites, et d'une espèce de surtout serré autour des reins par une ceinture ; il a la tête découverte, les cheveux bouclés, le visage imberbe et riant, les pieds nus ; de sa main droite, il indique le côté d'où souffle le vent ; et dans sa gauche, il tient une croix longuement hastée. Le piédestal qui le porte est très élégant : dans quatre petites niches sont placées de gracieuses statuettes représentant les quatre Évangélistes avec leurs animaux symboliques, les évangélistes indiquent les quatre points cardinaux : saint Mathieu regarde l'orient, saint Luc le nord, saint Jean l'occident et saint Marc le sud. L'ange et le piédestal sont entièrement dorés (1). « Cet emblème religieux, dit M. Lejeune, en indiquant à tous » les instants du jour d'où le vent souffle, semble annoncer » en même temps qu'il n'existe sur la terre aucune contrée » qui soit inaccessible au salut du monde » (2). Il est là aussi pour nous dire qu'il protège les chrétiens fidèles contre les démons figurés par les gargouilles aux formes bizarres et

(1) Cet ange-girouette, qui a remplacé, en 1840, un autre ange posé au XIV^e siècle et détruit par l'incendie de 1836, a coûté 12,230 francs.

(2) *Sinistres de la Cathédrale*, page 7.